



Lettre d'information mensuelle NATHD sur le réseau public fibre en exploitation sur
votre commune - n°10 - Juin 2024
n° précédents et toutes informations utiles à consulter sur www.nathd.fr

Le sujet du mois

Des offres fibre qui renforcent la continuité des services publics numériques des collectivités locales

La continuité des services numériques est un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs publics. Elle constitue aujourd'hui la garantie d'un service public de qualité et de proximité.

La transformation numérique concerne toutes les activités des collectivités. Elle concerne tant l'organisation interne (par exemple pour diminuer les délais de traitement, avoir une démarche écoresponsable), que pour améliorer la qualité du service aux usagers ou valoriser les politiques publiques, les actions locales et ainsi les territoires.

Une coupure de connexion Internet a de lourdes conséquences (sécurité, perte de données, coupure de téléphone, etc...). Aussi, pour permettre aux collectivités, quels que soient leur taille et leurs besoins, d'assurer la continuité des services publics, **des opérateurs Internet partenaires du réseau public fibre proposent des abonnements fibre "professionnel" avec des garanties très supérieures à celles des abonnements "grand public"**.

Pour répondre à ces objectifs de qualité, NATHD met à la disposition de tous les opérateurs des offres incluant des garanties de temps de rétablissement du service sur lesquelles ces derniers peuvent s'appuyer pour offrir de réelles garanties à leurs clients.

Investir dans un contrat d'abonnement auprès d'un opérateur fibre "pro" qui propose une garantie de temps de rétablissement du service de 4 h en cas de coupure, par exemple, c'est aussi investir dans la continuité et la qualité de service et dans la relation de confiance de l'utilisateur en son service public.



Fibre Grand Public, Fibre « Pro », quelle différence ?

Contrairement à la fibre pour le grand public, la fibre dédiée aux activités professionnelles présente plusieurs avantages : vous pouvez disposer des meilleurs délais de rétablissement du service en cas de panne, de débits garantis 24 h sur 24, 7 jours sur 7 et de débits symétriques pour recevoir et envoyer des données avec le même très haut débit à des tarifs aujourd'hui tout à fait abordables.

Le retour sur investissement est rapidement mesurable : gain de temps, maîtrise des coûts, qualité des échanges, sérénité des connexions...

**Faites le test pour
déterminer vos besoins
en services numériques**

**Choisissez un opérateur
adapté à vos besoins**

Plus d'informations

En cas de problème, le service est rétabli en combien de temps ?

La Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) est de moins de 4 h pour les offres fibre de type «Pro premium». Vous pouvez également souscrire une option 24/24, 7 jours/7 auprès de l'opérateur.

Et si demain, je veux encore plus de services ?

Le réseau public de fibre optique permet à votre opérateur de vous proposer des évolutions de services si vous avez souscrit à une fibre dédiée aux professionnels.

Comment choisir un opérateur ?

La qualité et la puissance du réseau exploité par Nouvelle-Aquitaine THD sont les mêmes pour tous les opérateurs. Les différences portent sur la diversité des services et des tarifs associés aux offres respectives des opérateurs. Les coûts d'abonnement notamment, peuvent varier d'un opérateur à l'autre. N'hésitez pas à demander plusieurs devis et à bien déterminer vos besoins actuels voire futurs.



www.nathd.fr



Nouvelle-Aquitaine THD

5 place Jean Jaurès, 33000, Bordeaux

[Se désinscrire](#)